

**OFFRE D'EMPLOI CDD 6 mois Remplacement congé maternité
avec prolongation en fonction du congé parental
Animateur « Développement et Syndical »
ADDEAR 41/ Confédération Paysanne 41**

CONTEXTE

La **Confédération paysanne** de Loir-et-Cher et l'**ADDEAR 41** (Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) œuvrent ensemble à la mise en place et à la défense d'alternatives pour une agriculture paysanne.

La Confédération paysanne est un syndicat agricole dont les objectifs sont la défense des paysans et la promotion d'une agriculture paysanne via :

- Une représentation dans les instances politiques ;
- La veille et la mobilisation sur des sujets d'actualité locaux ou plus globaux ;
- L'information et la défense individuelle ou collective des adhérents.

Les missions principales de l'ADDEAR 41 résident en la promotion de l'agriculture paysanne, l'information et la formation des agriculteurs et l'accompagnement de différents projets de développement. Ses principaux domaines d'activité sont :

- La promotion de l'agriculture paysanne ;
- La formation des agriculteurs ;
- L'accompagnement des agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques agricoles ;
- La relocalisation de l'agriculture
- La création de lien entre la société civile et le monde agricole ;
- L'accompagnement à l'installation et à la transmission agricoles.

L'ADDEAR 41 fait partie du réseau régional (ARDEAR) et d'un réseau national (FADEAR), ainsi que du réseau INPACT Centre qui regroupe diverses associations œuvrant dans le champ d'une agriculture citoyenne et territoriale. La Confédération paysanne est aussi organisée en réseau régional et national.

MISSIONS

POUR L'ADDEAR 41 (55%) :

En collaboration avec la deuxième salariée (qui assurera les missions d'accompagnement à l'installation/transmission et la gestion de l'association), avec les administrateurs, ainsi qu'avec les réseaux régionaux et nationaux, le(la) salarié(e) contribuera également à la vie associative (CA, suivi budgétaire des projets et de la structure) et assurera les missions suivantes:

Agriculture Paysanne et relocalisation

- Réalisations et analyses de « diagnostics Agriculture Paysanne » dans des fermes ;
- Suivi des Projets Alimentaires Territoriaux (coordination, travail en partenariat pour la mise en place des actions)
- Accompagnement des différents projets de relocalisation de l'agriculture sur le territoire (développement de la filière « blé pop »)
- Mise en place d'événements (fête de l'agriculture paysanne, ciné débat, forum, etc.).

L'animation de groupes techniques d'agriculteurs

- Conception, organisation et animation de formations VIVEA ; en lien avec les référents Pratiques agricoles et les groupes existants (agroforesterie, éleveurs ovins, système herbagers, vignes...)
- Continuité et développement de projets (Réseau d'échanges et de ventes directes de matières 1ères; semences population en lien avec l'ARDEAR ; maraîchers, changement climatique....)

POUR LA CONFEDERATION PAYSANNE (35%) :

Coordination et animation de la vie syndicale

- Animation du travail de réflexion autour de la stratégie et du projet syndical ;
- Organisation et animation des comités, AG, réunions locales et rédaction de compte-rendus ;
- Rédaction et diffusion de l'information interne (feuille d'information) et externe (communiqués de presse, motions pour les sessions Chambre d'agriculture, etc.) ;
- Suivi administratif et préparation des représentations politiques ;
- Animation des commissions et des dossiers syndicaux : foncier, abattoir, eau...
- Veille sur les actualités et liens avec les Confédérations paysannes Centre et Nationale ;
- Gestion administrative et suivi financier de la structure (en lien avec la trésorière).

PROFIL

FORMATION OU EXPERIENCES :

- Formation supérieure de niveau Bac+4/+5 et/ou expérience significative ;
- Compétence en animation de projets, développement agricole et rural, animation syndicale fortement appréciées.

COMPETENCES :

- Capacité et goût pour l'animation de groupes (faire vivre les collectifs, créer du lien, etc.) ;
- Sens de l'autonomie, esprit d'initiative et capacité d'organisation impératifs ;
- Capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- Maîtrise de la bureautique classique et des outils Internet.

SAVOIR-ETRE :

- Aptitude à travailler seul et en équipe ;
- Capacités d'écoute et sens du relationnel (avec les adhérents, citoyens, partenaires...)
- Capacité d'adaptation ;
- Intérêt et motivation pour l'agriculture paysanne.

CONDITIONS

- CDD 90% (32 heures / semaine), répartis à ce jour sur 4 jours (8 heures/jour), télétravail possible
- Salaire selon la convention collective de la Confédération paysanne (à titre indicatif : échelon 1= 2173.77 euros brut/mois)
- Poste basé à Blois (41) à la « Maison de l'Agriculture Paysanne » (avec l'ARDEAR, la Conf Centre, Accueil Paysan, InPACT)
- Permis B et véhicule indispensables (indemnités à hauteur de 0,42 €/km)
- Disponibilités ponctuelles en soirées (1 à 2 fois par mois) et week-end (un à 2 par an)

Envoyer lettre de motivation et CV par courriel à addear_41@yahoo.fr

Avant le 27 mai 2021

Entretiens prévus le 04 juin après-midi à Blois (en présentiel de préférence) pour les candidat-es retenu-es

Prise de poste le lundi 21 juin 2021